

DEVIS

1er octobre 2020

Analyse des besoins sociaux de Corbas

Contact direct :

Raphaëlle MESSINA : 06 15 12 02 44

Elycoop, 26 rue Emile Decorps ; 69100
Villeurbanne
Tél : 04 72 81 96 01

SIRET 429 851 637 00018
NAF 7022Z

TVA intracom : FR 63429851637
OF n°82 69 0684469

Sommaire

Partie 1 : le contexte

Partie 1 : votre contexte et les enjeux dans le cadre de l'ABS **Page 3**

Partie 2 : la demande

Partie 2 : notre compréhension de votre demande **Page 4**

Partie 3 : la proposition

Partie 3 : notre proposition **Page 5**

1. Nos partis pris **Page 5**

2. Notre approche méthodologique **Page 6**

3. Synthèse de la démarche et planning **Page 7**

4. Détail de la démarche méthodologique **Page 8**

5. Le budget **Page 14**

Partie 4 : L' équipe

Partie 4 : présentation des intervenantes **Page 15**

PARTIE 1 : Votre contexte et les enjeux dans le cadre de l'ABS

L'activité du CCAS et son partenariat :

Le CCAS est actuellement dans les mêmes locaux que le service Emploi Insertion qui travaille avec différentes associations comme l'IFRA, ESTIME ou encore la mission locale. Ce service propose des ateliers socio-linguistiques, des ateliers en direction des jeunes et a un bon partenariat avec les services de la Métropole.

Le CCAS gère la petite enfance avec 2 EAJE (60 et 24 places) et un RAM (80 assistantes maternelles). Il enregistre 136 naissances par an. Cependant, on observe une pression sur l'accueil collectif et une perception plus péjorative de l'accueil chez les assistantes maternelles.

Il existe un guichet unique pour la gestion des demandes.

Au niveau du logement, le CCAS dispose d'un guichet d'enregistrement des demandes de 1er niveau.

Il a mis en place un service d'aide à domicile, de portage de repas (pour environ 20 personnes) mais qui ne fonctionne pas le week end.

Il existe un EHPAD privé mais pas de résidence autonomie.

On compte environ 123 usagers accompagnés et 15 à 16 aides à domicile.

Le CMP est situé à Saint-Symphorien-d'Ozon.

Il n'existe pas de centre social.

Le CCAS a mis en place également un service social avec une permanence. Différents services et institutions sont présents comme Culture pour tous, AMELI, un écrivain public, l'UDAF, la FNAT, le conciliateur. Il n'y a pas de permanence CAF ni Carsat.

Il existe environ 95 associations sur le territoire, dans divers champs.

Le CCAS est aujourd'hui très reconnu pour son action.

Les constats :

Le CCAS constate une explosion des situations précaires. La population évolue nettement vers des publics plus difficiles.

Il existe une grande part de personnes ancrées dans le territoire de longue date.

On repère aussi l'importance des publics en souffrance psychique, avec par exemple des syndromes de Diogène, des burn out, des dépressions. Figurent également les problématiques d'addictions et des problématiques de santé (incapacités, handicap).

Le CCAS repère également des problématiques plutôt rurales, comme l'isolement.

Il n'existe pas de logements sociaux PLAI et le taux est inférieur à l'obligation légale.

Le CCAS fait état également des femmes victimes de violences (environ 60 en 2018). Il a mené un partenariat avec Le Mas pour les logements d'urgence et les nuitées d'hôtel.

L'antériorité et les attentes par rapport à l'ABS :

Le CCAS fait intervenir chaque année un stagiaire de Lyon 2 en 1ère année pour une remise à niveau du tableau de précarité mais qui ne constitue pas une véritable analyse.

Un diagnostic sur le vieillissement a eu lieu en 2016 et a identifié des manques par rapport au bien vieillir. Des actions ont été mises en place.

Actuellement, la Croix Rouge est en cours d'implantation.

Il existe également une enquête petite enfance.

Au-delà des ces "focus par publics", le CCAS souhaite se doter d'une vraie ABS sur les problématiques sociales et les publics les plus sensibles.

Il est nécessaire de réaliser cette ABS en lien étroit avec les partenaires mais également d'associer le public.

Si des entretiens collectifs sont possibles, ils devront cibler en priorité les jeunes, les personnes en difficulté sociales, d'insertion et d'emploi. Les participant.e.s des ateliers socio-linguistiques pourront être sollicité.e.s.

Les partenaires pourront être mobilisés facilement pour avoir des données qui alimenteront la démarche.

Le démarrage de l'ABS doit avoir lieu dès que possible pour une finalisation à l'automne.

Il n'est pas attendu que la consultante soit présente à chaque comité de pilotage mais uniquement à celui ou ceux qui seront jugés stratégiques ainsi qu'une présentation à un CA ou bureau municipal.

PARTIE 2 : Notre compréhension de votre demande

Le CCAS n'est pas outillé aujourd'hui pour réaliser en interne une véritable ABS. Il souhaite donc confier cette démarche à un prestataire chargé de réaliser le recueil de données, leur interprétation et l'analyse des enjeux dans un cadre partenarial et partagé, jusqu'à faire émerger des pistes de réflexions, des alertes sur les champs ou les problématiques à approfondir en priorité.

L'ABS, conformément aux textes, doit permettre l'élaboration de préconisations qui seront une aide à la décision pour les nouveaux élus.

La prestation doit comporter également la finalisation et la rédaction du rapport d'ABS.

Différents enjeux ont été dégagés lors d'un entretien préalable avec le CCAS.

Connaître les champs sur lesquels mettre en place une vigilance particulière

Des diagnostics ont déjà été réalisés sur certains champs ou publics et ont été suivis d'actions :

- personnes âgées : diagnostic sur le vieillissement en 2016
- enquête petite enfance

Le CCAS souhaite cependant disposer d'une vision plus large et plus globale, vérifier s'il n'y a pas "d'angles morts". Il souhaite vérifier que sa perception des publics les plus fragiles, les plus sensibles est la bonne et la partager avec les partenaires.

En particulier, il souhaite vérifier s'il existe des problématiques de non accès aux droits, notamment pour les jeunes, s'il y a une connaissance suffisante des ressources du territoire. Les informations circulent-elles suffisamment ?

Il est à noter que le lycée est situé en dehors de Corbas. La liaison avec les 15/18 ans peut s'avérer plus délicate.

Par ailleurs, les problématiques sociales sont à interroger car croissantes.

La crise sanitaire actuelle va probablement les renforcer voire en faire émerger de nouvelles.

Permettre une connaissance partagée du territoire

L'ABS doit permettre également de faciliter la connaissance et la lisibilité du qui fait quoi sur le territoire sur les enjeux qui seront jugés prioritaires.

Une approche partenariale est alors indispensable pour partager les constats, les interrogations, les priorités mais également mieux connaître les actions et fonctionnements des partenaires.

Ce croisement des regards facilitera ultérieurement l'interconnaissance et la coordination des acteurs du territoire.

Faciliter la prise de recul sur les réponses en place et alimenter la politique d'action sociale du CCAS

L'ABS doit alimenter la réflexion sur la politique d'action sociale du CCAS. Les pistes qui seront émises n'engageront pas le CCAS mais apporteront des éléments d'aide à la décision.

L'ABS pourra permettre d'enclencher le cas échéant des études plus approfondies sur les thématiques ou problématiques les plus saillantes pour déboucher sur un plan d'action.

Partie 3 : notre proposition

Nos partis pris

L'ABS, un outil stratégique d'aide à la décision

Pour nous, l'ABS est un outil stratégique d'aide à la décision pour préparer l'avenir, mettre en place une politique et préparer sa mise en œuvre. En prenant du recul sur le passé, il s'agit de mettre en mouvement un territoire dans le présent pour définir un plan d'actions pour l'avenir. Pour cela, **le Conseil d'administration doit être partie prenante dès l'origine afin de favoriser l'acculturation sur la démarche d'ABS et l'appropriation des résultats.**

L'ABS, une démarche partenariale et si possible participative

La démarche partenariale est perçue parfois comme un « plus », une étape qui suit les premières réalisations d'ABS. Pour nous, elle a une place à part entière dès le départ.

C'est d'ailleurs le sens du décret de juin 2016.

Les données chiffrées seules ne rendent pas totalement compte d'une réalité complexe. Il est nécessaire pour cela de "croiser les regards" entre différentes expertises :

- celles des techniciens, professionnels, experts dans leur secteur d'intervention mais aussi dans la production de données chiffrées
- celles des décideurs, élus, qui font entrer en ligne de compte d'autres types d'enjeux
- celle des habitants, les plus à même de témoigner de leur vécu.

Nous proposons d'associer aux différentes étapes une diversité potentielle d'acteurs concernés par l'action sociale locale : décisionnaires et agents des services publics, bénévoles et professionnels d'associations de solidarité, usagers des services, habitants usagers et non usagers des services. Chacun va apporter un point de vue spécifique et complémentaire aux autres de par sa position, son rôle ou ses missions, ses expertises, ses publics, ses partenaires, son vécu...

Associer les partenaires pour qu'ils apportent leurs connaissances, leurs perceptions et leurs données est donc une façon d'enrichir l'ABS. C'est aussi une sécurité, une « caution » : le CCAS n'est pas le seul à porter cette analyse et à la faire vivre dans des projets par la suite.

Cette connaissance partagée est enfin un moyen de favoriser l'interconnaissance des acteurs et de « mailler » le réseau local et institutionnel.

Cet aspect facilite par la suite la cohérence des actions, la coordination et un partenariat fluide.

Cette base est également nécessaire pour objectiver les représentations et formaliser des préconisations adaptées.

Une appropriation indispensable au niveau du CA du CCAS

Nous préconisons en parallèle d'enclencher une véritable démarche pédagogique vis-à-vis des élus du conseil d'administration pour les faire « entrer dans la démarche » et non pas les mettre devant un « produit fini » auquel ils risquent d'avoir du mal à adhérer. Une bonne appropriation est indispensable pour que l'ABS deviennent véritablement un outil d'aide à la décision.

Nous précisons que la démarche d'ABS, si elle débouche sur des préconisations, n'engage pas ses participants formellement. D'autres arbitrages doivent ensuite avoir lieu pour prendre en compte les opportunités, les réalités économiques, les priorités politiques. C'est donc bien une base de discussion, outil d'aide à la décision qui sera produite.

Notre approche méthodologique

Compte tenu du nombre d'habitants sur la commune et des attentes exprimées, nous préconisons une approche pour partie quantitative et pour partie qualitative, car le seul croisement de données quantitatives risque d'aboutir à des résultats limités et peu parlants au niveau des enjeux.

Pour nous, il est en effet essentiel de dégager des enjeux partagés et priorisés **au-delà du portrait sociodémographique qui ne permet pas, à lui-seul, d'enclencher la réflexion sur des préconisations pertinentes.**

Le choix des personnes associées au niveau de la démarche participative et du recueil qualitatif dépendra de ce que l'on cherchera à savoir mais aussi de l'ampleur, de l'ambition que le CCAS voudra donner à sa démarche. Nous nous adapterons aux attentes ainsi qu'aux contraintes, notamment budgétaires.

ADAPTATION COVID-19

Compte tenu du contexte actuel, nous faisons le choix de vous proposer une méthodologie adaptée avec une première partie qui maintient une approche partenariale à distance via un questionnaire et des interventions en visioconférence.

Nous faisons le pari que la seconde partie, à savoir l'enquête de terrain auprès des publics et l'atelier de restitution et de coconstruction des préconisations pourra se faire en présentiel. Si tel n'était pas le cas, une proposition d'adaptation à distance pourra être faite. Nous attirons cependant votre attention sur la difficulté de réaliser une enquête de terrain si le présentiel ne pouvait être maintenu.

Lors du démarrage de la mission et notamment du recueil de données quantitatives, nous serons en décalage avec les premiers impacts de la crise sanitaire (recrudescence des sollicitations et des difficultés sociales déjà identifiée). Nous proposons de partir de ces données "décalées" comme un point de départ qui permettra ensuite d'observer

les évolutions. Dans la mesure du possible, nous proposerons lors du dernier atelier partenarial, de faire une "mise à jour" des données d'activité partenariales pour tenter de mesurer un premier impact ou au moins repérer les indicateurs à suivre les plus pertinents.

Synthèse de la démarche méthodologique et planning

gouvernance	déroulé	planning
1er comité de pilotage	réunion technique de lancement par téléphone ou visioconférence	avril
	courrier de l'élue en direction des partenaires	fin avril
	recueil de données quantitatif / diffusion du questionnaire aux partenaires	mai
	traitement des différentes données / support synthétique	fin mai
1er comité technique : choix des problématiques prioritaires à approfondir et des partenaires concernés	Atelier partenarial 1 par visioconférence de 1h30 : représentations du territoire, enjeux partagés, priorités	fin mai/début juin
	Atelier partenarial 2 par visioconférence de 1h30 : problématisation des thématiques, cadre d'enquête de terrain, mise en relations possibles avec les publics	juin
2e comité de pilotage		
	Enquête de terrain	juillet/septembre
2e comité technique : préparation de la restitution	Exploitation des résultats	septembre
	Atelier partenarial 3 en présentiel : restitution de l'enquête de terrain, mise à jour des données/Covid-19, repérage de qui fait quoi et des manques, préconisations.	octobre
3e comité technique : préparation du COPIL	rédaction et finalisation de l'ABS et supports de présentation	novembre
3e comité de pilotage		

Détail de la démarche méthodologique

La gouvernance

Deux instances de gouvernance sont proposées dans le cadre la démarche d'ABS : le comité de pilotage et le comité technique.

Elles seront organisées par le commanditaire et auront pour missions :

- Pour le comité technique (CT) : de faire des points d'étapes, de préparer, d'organiser concrètement les étapes suivantes, d'être force de propositions au moment des étapes clés.
- Pour le comité de pilotage (COPIL), d'être informé des avancées du projet et de prendre les décisions nécessaires pour la poursuite des travaux.

Leur composition et missions seront définies plus précisément lors de la réunion de lancement avec le commanditaire et en fonction du contexte local et des ambitions du CCAS vis-à-vis de l'ABS. A titre d'exemple, le COPIL peut être restreint à des élus du CCAS et de la Ville ainsi que les directions générales ou ouvert à des partenaires.

Nous vous proposons de répartir ces instances de gouvernance comme suit :

3 comités technique

3 comités de pilotage : lancement, milieu, fin

A/ Comités de pilotage

- premier COPIL au lancement de la démarche : après la réunion technique de lancement, validation
 - des enjeux de l'ABS et ses finalités
 - de la méthodologie
 - du planning
 - de la communication envisagée
 - des partenaires à associer et du niveau de participation attendu
 - de la participation d'habitants

Ce premier comité de pilotage sera pris en charge par la direction du CCAS uniquement.

- deuxième COPIL à l'issue des ateliers par visio conférences de portrait sociodémographique partagé:
 - validation des constats et du premier niveau d'analyses partagées
 - valider les thématiques prioritaires qui auront émergé de l'atelier partagé
 - valider le cadre et les attendus de l'enquête de terrain qui va suivre
- troisième COPIL à la fin de la démarche :
 - Présenter en synthèse les résultats de l'enquête de terrain et les préconisations
 - Présenter la globalité du rapport d'ABS
 - Echanger, ajuster et valider
 - Clôturer la mission

B/ Comité technique

- Premier comité technique : Après le premier atelier de partage du portrait sociodémographique il s'agira de :
 - Faire un point d'étape sur l'avancée de la mission
 - préparer le 2e atelier partagé : validation de la méthodologie proposée, validation des problématiques à travailler en vue de l'enquête de terrain, avec quels acteurs, logistique
- Deuxième Comité technique : avant l'atelier de restitution et d'échange autour des résultats de l'enquête de terrain et d'élaboration des préconisations. Il s'agira de :
 - Définir les attendus de cet atelier
 - préparer l'atelier : validation de la méthodologie proposée, logistique
- Troisième Comité technique
 - Arrêter les enjeux du prochain comité de pilotage et le préparer ainsi que la communication en CA et bureau municipal.

En dehors de ces instances de gouvernance, il est souhaitable que nous ayons un interlocuteur unique au sein du CCAS pour faire des points d'étapes plus régulier par téléphone et avancer sur le volet organisationnel de la mission.

les étapes

A. lancement de la démarche

- a. Une séance préparatoire avec le commanditaire par téléphone ou visioconférence :
 - déterminer les ressources documentaires disponibles et communicables
 - identifier les partenaires, les membres du CCAS, les élus à privilégier pour les ateliers
 - déterminer les missions du COPIL, de ses membres et sa périodicité
 - déterminer les missions et membres du comité technique : en particulier préparation des ateliers, calage du planning et accompagnement de la démarche projet
 - préciser la communication envisagée autour de l'ABS, en particulier l'implication au niveau du CA, du bureau municipal
 - validation du questionnaire auprès des partenaires
- b. comité de pilotage
 - lancement officiel de la démarche
 - validation de la méthodologie, des partenaires sollicités, du planning
 - ce premier comité de pilotage sera mené uniquement par le CCAS

Ce qui reste à la charge du CCAS :

- fournir les ressources documentaires existantes
- faciliter le contact avec les fournisseurs potentiels de données
- réaliser la communication autour de l'ABS (informer les partenaires, courrier officiel de lancement, information du CA du CCAS)

Elycoop, 26 rue Emile Decors ; 69100 Villeurbanne Tél : 04 72 81 96 01	SIRET 429 851 637 00018 NAF 7022Z	TVA intracom : FR 63429851637 OF n°82 69 0684469
---	--------------------------------------	---

- animer le premier COPIL

B. portrait sociodémographique partagé

a. Etude documentaire

- recueil documentaire de diagnostics ou études existants (diagnostic sur le vieillissement, enquête petite enfance, tableau de bord précarité)
- recueil de données statistiques de cadrage : ces données seront volontairement en quantité limitée pour permettre que les enjeux partagés se dégagent en atelier. Différentes thématiques seront abordées (population, revenus, logement, emploi/insertion, pauvreté/précarité) ainsi que différents publics (personnes âgées, jeunes, personnes handicapées, publics précaires). Pour chaque entrée, un choix de 3 à 5 indicateurs sera fait pour garder un aspect synthétique et lisible par tou.te.s.

b. Questionnaire à diffuser en ligne auprès des partenaires, d'élu.e.s et de professionnel.le.s du CCAS :

pour avancer dans la démarche, lui garder un caractère partenarial tout en tenant compte des contraintes du confinement, il est proposé d'envoyer un questionnaire en ligne aux partenaires, à certains professionnels et élus du CCAS pour recueillir les représentations de chacun sur le territoire, les enjeux qui semblent prioritaires, les populations qui seraient à cibler ou les problématiques les plus saillantes.

Ce questionnaire sera précédé **du courrier officiel de lancement de la démarche** et accompagné d'un mail explicatif.

c. Atelier partenarial par visio conférence de partage du portrait sociodémographique : selon les possibilités liées aux échéances de sortie du confinement, non connues à ce jour il est proposé d'organiser un groupe d'échange de 10 à 15 personnes environ par visioconférence sur une durée d'1h30.

- objectifs :
 - restituer les premiers éléments chiffrés et les résultats du questionnaire
 - avoir une vision commune du territoire, en forces et en faiblesses
 - vérifier la bonne interprétation des données chiffrées et des résultats du questionnaire
 - se poser des questions pertinentes par rapport au territoire et aux préoccupations des acteurs locaux
 - identifier des enjeux prioritaires sur le territoire à approfondir
- méthode :
 - animation par une intervenante
 - atelier participatif avec des acteurs institutionnels et associatifs par visio conférence
 - partage d'une vision du territoire et des besoins de la population en forces et en faiblesses avec comme support une synthèse des données quantitatives et résultats du questionnaire
 - exploration des problématiques qui émergent
 - proposition de priorisation de 2 à 3 thématiques ou enjeux à approfondir
 - détermination des modalités d'approfondissement : recueil de données complémentaires, approche qualitative suivant les groupes existants sur le terrain, les opportunités, évènements qui facilitent la rencontre avec le public

d. comité technique n°1

- validation des thématiques retenues

- préparation du 2e atelier partagé : partenaires à associer : selon les thématiques retenues, certains partenaires ne seront pas forcément intéressés alors qu'il sera peut-être opportun d'en inviter d'autres, plus directement concernés.
- e. Atelier partenarial par visio conférence d'élaboration du cadre d'enquête de terrain : groupe d'échange de 10 à 15 personnes environ par visioconférence sur une durée d'1h30.
- objectifs :
 - détermination de l'angle d'approche des thématiques à approfondir (problématisation): quels sont les constats, quel sens met-on derrière les mots, quels problèmes opérationnels?
 - détermination des modalités d'approfondissement : que veut-on savoir, auprès de qui recueillir l'information, comment toucher le public visé, quand, avec quels contacts pour la mise en relation ? Quelles seraient les données chiffrées complémentaires?
- méthode :
 - animation par une intervenante
 - atelier participatif avec des acteurs institutionnels et associatifs par visio conférence
- f. validation en COPIL
 - validation des constats et des enjeux prioritaires
 - validation de la suite de la démarche et du cadre d'enquête

Livrable :

- *synthèse des échanges*
- *cadre de l'enquête de terrain*
- *document synthétique pour permettre la validation des priorités en COPIL*
- *compte rendu du COPIL*

Ce qui reste à la charge du CCAS :

- information et invitation des partenaires
- aspects logistiques
- faire le lien avec le CA du CCAS

C. l'enquête de terrain

Aller à la rencontre d'habitants en difficulté sociale, et échanger avec eux sur leurs besoins et les réponses qu'ils trouvent sur la commune ou ailleurs, tant auprès de l'action publique et associative, que dans leur entourage spontané permettra de compléter l'état des lieux partenarial sur les enjeux prioritaires, en montrant les ressources existantes mais aussi les "trous dans la raquette" ou réponses manquantes et insatisfaisantes.

- objectifs :
 - comprendre et réunir les éléments complémentaires, côté habitants, permettant de répondre aux questions posées lors des ateliers partenariaux "Portrait de territoire" sur les enjeux validés par le CCAS,

- mobiliser le partenariat local pour faciliter le contact avec le public ciblé, voire lui proposer de co-animer les entretiens collectifs d'habitants.

- méthode :

- par entretiens collectifs type focus groupe, micro trottoir, animations de rue...

L'entretien collectif permet aux participants de dépasser les timidités individuelles, en parlant au nom d'un groupe qui vit dans les mêmes espaces en fréquentant souvent les mêmes structures. Cela crée une émulation collective autour d'une logique sociale : locataire de l'habitat social, famille monoparentale, retraités du grand âge, jeune majeur sans emploi ...

Le guide d'entretien collectif (liste de questions) portera sur les enjeux prioritaires du "Portrait de territoire" des acteurs locaux, pour comprendre comment cela est vécu par les habitants (situations concrètes, besoins, usages de l'offre sociale et éducative locale, ressources propres et "systèmes D", idées de solutions ...).

Il s'agira aussi de comprendre les logiques de fonctionnement des personnes, pour repérer les manques de l'offre et mieux l'adapter. Par exemples : comprendre les limites et les besoins dans l'accès aux droits via les outils numériques, pour les habitants en difficulté sociale ; préciser les besoins de relations sociales des personnes âgées ...

Les entretiens collectifs pourront avoir lieu dans les locaux d'une structure accueillante parce qu'il s'agira de ses publics, ou dans des locaux mis à disposition par la commune. L'anonymat de l'exploitation des réponses sera garanti.

Ces éléments sont indicatifs et seront à affiner avec le CCAS et les partenaires en fonction des priorités.

a. 2 temps d'enquête en présentiel d'une demi-journée :

- élaboration des guides d'entretiens collectifs et supports d'animations,
- Focus groupes, micro trottoir, animation de rue...la méthode sera déterminée en fonction du public visé, de son accessibilité, des possibilités de mise en relation et de l'importance des questionnements. Il est possible, pour ouvrir les groupes interviewés et faciliter la mise en confiance, de proposer à un contact d'inviter une personne de sa connaissance.
- Réalisation de l'enquête avec l'aide relais du CCAS pour faciliter les contacts et des acteurs locaux

b. exploitation des éléments d'enquête :

- Analyse de contenu des entretiens collectifs (d'après notes et enregistrement si les personnes l'acceptent - exploitation des données en vue de préparer le séminaire partenarial
- Synthèse des éléments de réponse aux questions, verbatims, formalisation en vue de la restitution aux partenaires

Livrable :

- *synthèse des éléments de l'enquête de terrain (il ne sera pas fourni de compte rendu intégral de chaque entretien mais une synthèse des éléments clés)*

Ce qui reste à la charge du CCAS :

- faciliter le contact avec les partenaires pertinents
- informer les partenaires de la démarche
- si possible faciliter l'accueil dans des locaux pour les entretiens

D. Le partage et l'actualisation des résultats, les préconisations, finalisation de l'ABS

La démarche doit commencer en avril/mai 2020 soit pendant la période de confinement et pendant la crise sanitaire. La première partie de cette démarche ne permettra probablement de prendre le recul suffisant sur l'impact de cette crise sur les publics et les problématiques. Mais en fin de démarche, ce dernier atelier est l'occasion de prendre du recul, de recueillir quelques chiffres des partenaires sur l'évolution des publics et des demandes sur les mois précédents.

Ce dernier atelier est donc une occasion d'actualiser les éléments recueillis et de tenter, pour partie, de mesurer l'impact sur quelques mois.

- a. comité technique n°2 :
 - prise de connaissance des résultats d'enquête,
 - préparation de l'atelier partenarial suivant : liste des partenaires, logistique, validation de la méthodologie, recueil de données du CCAS et des évolutions constatées dues à la crise sanitaire.
- b. Atelier de restitution des résultats de l'enquête de terrain et élaboration des pistes de réflexions/préconisations - 3h en présentiel
 - partenaires parties prenantes des différentes étapes de l'ABS : 15 personnes
 - restitution synthétique des résultats
 - apports des partenaires sur les impacts constatés de la crise sanitaire sur leurs publics et problématiques
 - identification des réponses sur le territoire : qui fait quoi ? quelles sont les réponses déjà à l'oeuvre ?
 - élaboration de pistes de réflexions, préconisations sur les actions à maintenir, renforcer, créer
- c. Finalisation de la rédaction du document d'ABS
- d. comité technique n°3
 - préparation du comité de pilotage: quels attendus, enjeux
 - relecture du document d'ABS et validation
 - préparation d'un document synthétique de présentation pour le comité de pilotage/ CA ou bureau municipal et validation
- e. comité de pilotage
 - présentation du document synthétique
 - validation
 - clôture de la démarche

livrable :

- *synthèse des échanges*
- *rapport d'ABS*
- *document synthétique de présentation*

Ce qui reste à la charge du CCAS :

- informer et inviter les partenaires
- aspects logistiques (salle, matériel, convivialité...)

Elycoop, 26 rue Emile Decors ; 69100 Villeurbanne Tél : 04 72 81 96 01	SIRET 429 851 637 00018 NAF 7022Z	TVA intracom : FR 63429851637 OF n°82 69 0684469
---	--------------------------------------	---

- faire le lien avec le CA du CCAS

EN OPTION

La participation des stagiaires STID à la démarche

La promotion de 3ème année cestat de l'IUT lumière Lyon 2 se propose de participer à l'analyse de données statistiques ABS. Ils peuvent intervenir sur le traitement et l'observation et s'initier à la démarche d'analyse dans le cadre d'une ABS.

Ils peuvent également participer à la création et analyser un questionnaire.

La proposition d'Elycoop

A la demande du CCAS de Corbas, les consultantes proposent d'associer les stagiaires dès le démarrage de la démarche pour en faciliter l'appropriation, le sens et rendre les étudiants plus opérationnels sur la question du traitement des données en fonction des axes qui seront retenus, de l'objectif de communication et de vulgarisation en direction de différents publics.

Si la classe entière ne peut participer aux différentes réunions, nous proposons que quelques représentant.e.s soient présent.e.s et fassent le lien ensuite avec le reste de la promotion.

Nous proposons de mobiliser les étudiant.e.s sur un recueil plus approfondi ou plus large que celui initialement prévu. Il s'agira de rechercher des données, observer, proposer un traitement qui permette la transmission, la lecture et l'analyse partagée avec les partenaires, les élu.e.s.

Il sera également possible de faire une enquête qualitative augmentée par un questionnaire en plus des focus groupes prévus dans la mission.

Les étudiants seront tutorés par la Faculté et réaliseront le questionnaire et le traitement. Ils étudieront également les publics cibles potentiels, les modalités de transmission les plus adaptées (web, papier, par le biais de partenaires...)

Les consultantes proposent d'être un relais du tutorat :

- en explicitant la démarche,
- en guidant ponctuellement en lien avec le responsable pédagogique l'exploitation et l'observation des données, pour que soient prises en compte les spécificités et les attentes relatives à la démarche d'ABS

De même sur le questionnaire, des liens seront faits pour s'assurer de la pertinence des questions, de leur formulation, du mode de communication autour du traitement réalisé.

Nous proposons une intervention évaluée en "crédit temps" qui peut globalement se répartir ainsi:

- 0,25 jour pour la mise à niveau des étudiants sur la démarche et l'appropriation
- 0,50 jour d'accompagnement sur les données statistiques
- 0,75 jour d'accompagnement sur l'élaboration et le traitement du questionnaire

soit un total de 1,5 jour.

L'accompagnement pourra se faire par visioconférence ou en présentiel, par des échanges de mail, avec des représentant.e.s de la promotion ou son ensemble.

Il convient de préciser qu'à l'heure actuelle, Elycoop ne dispose pas de locaux permettant d'accueillir l'ensemble de

Elycoop, 26 rue Emile Decors ; 69100 Villeurbanne Tél : 04 72 81 96 01	SIRET 429 851 637 00018 NAF 7022Z	TVA intracom : FR 63429851637 OF n°82 69 0684469
---	--------------------------------------	---

la promotion. Les temps de rencontre sont donc à envisager dans les locaux de la faculté ou le cas échéant du CCAS de Corbas.

Au niveau du CCAS, un.e référent.e de la promotion sera nommé.e pour toutes les questions administratives, logistiques et comme premier interlocuteur des étudiant.e.s.

Le budget/ devis

Détail de la prestation classique	Quantité (jour)	Coût unitaire HT (€)	Total HT (€)	TVA (€)	Total TTC (€)
1. Gouvernance (temps de préparation et de synthèse inclus)					
a. réunion technique de lancement	0,5	800	400	80	480
b. 3 comités techniques	1,5	800	1200	240	1440
c. Animation 2 instances de décision (COFIL ou CA/BM)	1	800	800	160	960
2. Travail de bureau					
a. recueil de données quantitatives	1,5	800	1200	240	1440
b. traitement données quanti et questionnaire	0,5	800	400	80	480
c. Rédaction de l'ABS	1	800	800	160	960
3. Temps d'animation des ateliers par visioconférence ou présentiel (temps de préparation et de synthèse inclus)					
a. 2 Ateliers par visioconférence de 1h30 de partage du portrait de territoire et définition du cadre d'enquête	1	800	800	160	960
b. 1 atelier en présentiel de 3h restitution de l'enquête de terrain et préconisation	1	800	800	160	960
4. Enquête de terrain auprès des habitants/usagers (temps de préparation et de synthèse inclus)					
a. 2 animations collectives + préparation et synthèse	3	800	2400	480	2880
OPTION ACCOMPAGNEMENT STAGIAIRES STID					
a. appropriation de la démarche	0,25	800	200	40	240
b. accompagnement analyse	0,5	800	400	80	480

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Publié le



ID : 069-266910413-20201022-CCAS_2020DC0060-AU

données et communication					
c. accompagnement réalisation et exploitation questionnaire	0,75	800	600	120	720
Total option incluse			10 000	2 000	12 000

Modalités de règlement :

- sur service fait
- 1ere facture après le 1er comité technique
- 2e facture après l'enquête de terrain
- 3e facture en fin de mission

Règlement à effectuer, par virement, à 30 jours à réception de factures.

Devis valable 2 mois à compter de cet envoi.

PARTIE 4 : les intervenantes

Raphaëlle Messina et Muriel Kayser sont membres associés de la coopérative d'activités Elycoop : structure qui s'inscrit dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire, de par son statut de SCOP (Société coopérative et participative) et structure qui porte juridiquement leurs activités. Site : <http://www.elycoop.fr/cooperer/notre-cooperative-elycoop/>

Elles tissent des liens depuis plusieurs années avec RDC et interviennent ensemble en complémentarité et dans le partage des valeurs.

Raphaëlle Messina s'appuie sur des formations/actions et des co-formations pour mettre en lien les professionnels de terrain et capitaliser leur expertise. Sa formation de juriste permet par des apports spécifiques ciblés de faciliter la prise de recul tout en s'appuyant sur le vécu des équipes. Elle agit afin de permettre aux professionnels de co-construire leurs propres solutions dans l'objectif de créer une dynamique pérenne de collaboration. Après avoir été plusieurs années référente technique du groupe de travail ABS de l'UDCCAS du Rhône, elle dispense aujourd'hui des formations spécifiques sur cette thématique pour l'UNCCAS et différentes Unions départementales. Elle sera chef de projet sur cette mission et intervient plus précisément sur la méthodologie du diagnostic de territoire (choix et appropriation des données, élaboration et vérification des hypothèses de travail). Elle formalisera également le rapport final d'ABS.

<http://www.elycoop.fr/annuaire/messina-raphaelle>

*Temps d'agir,
Développement Social*

Muriel Kayser, sociologue et médiatrice, agit pour construire une intelligence collective des situations sociales impliquant toutes les catégories d'acteurs concernés. A partir d'un diagnostic partagé, elle anime une démarche de projet répondant aux questions et problèmes soulevés. La démarche projet permet de construire des réponses « sur mesure » avec les ressources des contributeurs, en utilisant parfois des méthodes créatives. Elle interviendra sur l'enquête de terrain..

<http://www.elycoop.fr/annuaire/kayser-muriel/> ou www.tempsdagir.fr

Une thématique qui correspond à notre cœur de métier / quelques références en lien avec la mission

Une aptitude reconnue à réaliser des diagnostics sociaux de territoire

- Formation des professionnels ou futurs professionnels sur les diagnostics de territoire et en particulier l'ABS (directeurs de CCAS, chargés de missions ABS pour l'UNCCAS et les UDCCAS, étudiants) – UNCCAS depuis 2011 et diverses UDCCAS dans toute la France (Finistère, Alpes Maritimes, Cantal, Isère...)
- Initiation du groupe de travail ABS sur l'UDCCAS du Rhône et création des premières maquettes de données puis accompagnement / formation méthodologique

Elycoop, 26 rue Emile Decors ; 69100 Villeurbanne Tél : 04 72 81 96 01	SIRET 429 851 637 00018 NAF 7022Z	TVA intracom : FR 63429851637 OF n°82 69 0684469
---	--------------------------------------	---

- Réalisation de diagnostics de territoire pour des centres sociaux méthodologique (Centres sociaux de Mermoz (Lyon 8^e), Saintes-Foy-lès-Lyon, Le Point du Jour (Lyon 5^e), Vaise Lyon 9^e, Saint Priest, Grand Vire à Vaulx-en-Velin), études d'opportunité pour des intercommunalités
- accompagnement méthodologique à la réalisation d'une ABS partagée pour la Communauté de Communes DRAGA (Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche) 2018-2019
- Réalisation d'un diagnostic qualitatif des usages du numériques sur le territoire de Saint-Priest - 2019
- Diagnostic sur les thématiques emploi/insertion et publics "invisibles" pour la ville de Meyzieu - 2019 en cours

Une expertise en management de projet partenariaux

- Ingénierie de projet et accompagnement opérationnel de projets locaux aux multiples acteurs (Etude de faisabilité d'une conciergerie de village)
- Assistance à maîtrise d'ouvrage sur la mise en place des conditions préalables à des projets de développement urbains en lien avec les populations

Une compétence de participation citoyenne au service des projets territoriaux

- Sensibilisation et mobilisation citoyennes aux côtés des professionnels des services publics, directions et élus, dans le cadre de projets locaux de développement social et durable notamment les conseils citoyens : accompagnement à la création et formation : Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône (2014 à 2016), Ville de Brignais (2015), Ville de Saint Genis Laval (2015), Ville de Meyzieu (depuis 2017, en cours)
- Sensibilisations et mobilisations citoyennes dans divers domaines : lutte contre les exclusions, interculturalité, convivialité de quartier, agenda 21, conseil local de développement ...)
- Démarches participatives pour des projets d'action sociale et d'économie sociale et solidaire dans un partenariat public-privé : épiceries solidaires, jardins partagés, réseaux d'échanges de services, renouvellement des projets de centres sociaux...
- Enquête sociologique et évaluation participative des services publics de proximité par les usagers.

PASSERELLES

Construire ensemble une expertise collective



COMPETENCES

Diagnostics sociaux de territoire
Mise en place et animation de démarches participatives et partenariales
Formation
Conseil
Rédaction

RÉFÉRENCES EN LIEN AVEC LA MISSION

DIAGNOSTICS DE TERRITOIRE

Formation à l'analyse des besoins sociaux pour l'UNCCAS depuis 2011

Analyse des besoins sociaux, communauté de communes Du Rhône Aux Portes de l'Ardèche, en cours, 2019

Diagnostic Accès aux droits et numériques, CCAS de Saint-Priest, en cours 2019

Evaluation et de la démarche d'ABS, CCAS de Saint-Priest, 2018

DÉMARCHE PARTENARIALES ET PARTICIPATIVES

Renouvellement d'agrément des centres sociaux (5 centres sociaux sur Lyon et sa périphérie depuis 2015)

Mise en œuvre de diagnostics partagés et participatifs de territoire : centres sociaux, CCAS, intercommunalité de 2015 à aujourd'hui

Formation à l'analyse des besoins sociaux pour l'UNCCAS depuis 2011

Animation d'une démarche de concertation avec les habitants - CCAS de Pont-Evêque (38) - 2016

ACCUEIL SOCIAL DU PUBLIC

Formations sur mesure pour les Unions départementales de CCAS du Rhône et de la Loire

Formations catalogue sur l'accueil social pour le CNFPT

Auteur d'un ouvrage aux éditions Territorial: « Accueil du public : améliorer le service aux usagers », 2015

Participation aux ouvrages collectifs Weka : « Animation du projet social local » et « L'insertion ».



RAPHAELLE.MESSINA@GMAIL.COM



06 15 12 02 44



<http://fr.linkedin.com/in/passerelles/>

PARCOURS PRO

17 ans en collectivité
territoriale

Grand Lyon (juriste action
foncière)

Ville de Lyon (enfance,
service médico-social
scolaire)

CCAS de Lyon (chargée de
mission)

Depuis 2011 consultante
formatrice et auteure chez
Elycoop

FORMATION

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX, COMPAS-TIS 2007

COMMUNICATION NON VIOLENTE ET ACCOMPAGNEMENT DU
CONFLITS

Modules de base - Concertience - ACNV Rhône-Alpes - 2014

Accompagner le conflit par les Cercles restauratifs selon D.

Barter - Lyon - 2015

Transformer le conflit - IFMAN - 2018

FORMATION DE FORMATEUR

Formation de base - CNFPT - 2011

Perfectionnement : techniques d'animations, jeux Thiagi,
supports de formation, cartes heuristiques - 2016

FORMATION INITIALE

Maîtrise en droit public - Université Jean Monnet - Saint-Etienne
- 1992

BENEVOLAT

Recueil de paroles d'habitants pour une association de quartier

Participation à l'animation d'ateliers peinture en pied
d'immeubles et squats.

Mise en place et animation d'une association pour le maintien
de l'agriculture paysanne (AMAP)



RAPHAELLE.MESSINA@GMAIL.COM



06 15 12 02 44
2



<http://fr.linkedin.com/in/passerelles/>



Muriel KAYSER, Sociologue – Développement Social Local

Tél. 09 61 23 47 25 – murielkayser1@orange.fr – www.tempsdagir.fr

FORMATION

Diplôme d'Etat en Ingénierie Sociale (DEIS)
DEA Sociologie de la communication et DEA Géographie Humaine
Maîtrise Sociologie des Organisations
Licence d'Ethnologie et Médiation Interculturelle

SPECIALISATIONS

- Démarches de Développement Durable
- Démarches participatives de développement social territorialisé
- Médiation sociale et culturelle
- Formations/actions
- Etudes et enquêtes sociologiques

PARCOURS PROFESSIONNEL

Depuis 2009 : Sociologue Consultante sous le nom *Temps d'agir*, membre associée de la SCOP ELYCOOP
2009 – 1994 : Chargée de mission – Fonda Rhône-Alpes – Développement de la Vie Associative et Développement Social Local (Politique de la Ville) –
1994 – 1993 : ISM Rhône-Alpes (Inter Services Migrants) Enquêtes sociologiques.
1993-1990 : ACFAL – Coordination de 2 centres-ressources de formation et médiation interculturelle (DSQ agglomération de Lyon - Politique de la Ville)
1990-1986 : EHES – Recherche en sociogéographie sur les stratégies d'acteurs autour des cultures de rentes (planteurs de café et cacao face à des sociétés d'Etat (Cameroun – Togo)

EXPERIENCE

Développement social territorialisé :
Conception, pilotage et animation de démarches participatives de développement social territorialisé pour Des collectivités locales
Médiations sociales et culturelles.
Accompagnements méthodologiques : démarche de projet, évaluation participative, pensée créative, partenariat, empowerment et pouvoir d'agir,
Valorisation des compétences et expertises d'acteurs.
Développement de la vie associative
Enquêtes, états des lieux et diagnostics de la demande sociale locale

REFERENCES EN LIEN AVEC LA MISSION

Missions de développement social territorialisé auprès des collectivités locales, à partir des préoccupations des habitants :
Conseils citoyens, logement, éducation, convivialité, interculturelité, relations avec les services publics, emploi : Vénissieux (69), Saint-Priest (69), La Mulatière (69), Givors (69), Saint-Etienne (42), Vallée du Gier (42), Côte de l'Ain (01), Bourg-en-Bresse (01), Chambéry (73).

Accompagnement méthodologiques des centres sociaux pour la demande d'agrément CAF : démarches participatives d'évaluation, de diagnostic, de projets – centres sociaux de Rillieux la Pape, Saint-Priest, Vaulx en Velin, Lyon Duchère, Lyon-Point du Jour, Lyon Mermoz, Lyon-Vaise, Ste-Foy les Lyon (69).

Accompagnement de projets partenariaux (habitants-associations-collectivités) : jardins partagés en pieds d'immeubles
Saint-Fons (69) et Grenoble (38) ; épiceries solidaires de Saint-Priest (69) et Chasse sur Rhône (38).

Méthodologie de l'empowerment des citoyens :

- « Community organising : le pouvoir des citoyens » - Colloque sous l'égide de l'UNESCO (ENTPE, Vaulx en Velin) : animation d'atelier « Ouvrir les réseaux associatifs au pouvoir d'agir des habitants » ;
- Formation inter-entreprises : « Accompagner le pouvoir d'agir des personnes et des groupes ».

Fonds de Participation des Habitants : appui au Comité de Gestion composé d'habitants et représentants associatifs (Viennagglo)

Démocratie locale : accompagnement du Conseil d'habitants du secteur 4 à Grenoble (38), membre du groupe de travail / rédaction de la Charte de la Participation du Grand Lyon (au sein du Conseil Local de Développement).

Etude sur les motivations du Bénévolat associatif : Fonda Ile-deFrance - Laboratoire CERLIS Université Paris-Descartes